

LIMITE DE SALURE DES EAUX (LSE)

L'HERAULT

Département de L'HERAULT (34) / Commune d'AGDE (34 003)

Texte juridique de référence : Décret n° 2014-1608 du 26 décembre 2014

Limite	Observations
A la chaussée d'Agde dite « du Moulin »	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié.</p> <p>Aspects géographiques : Limite identique à la LIM. Chaussée non repérable directement à partir du Scan Littoral. Positionnement réalisé à partir de la carte scannée transmise par la DDTM34 (cf. page 2). La chaussée est aisément repérable à partir de l'OrthoLittorale (et présence d'un moulin confortant cette position). Positionnement connu précisément (incertitude < 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en rouge sur la capture d'écran) :



Document(s) fourni(s) par un service compétent

Carte scannée fournie par la DDTM34 :

